

Rio de Janeiro, le 13 juin 1992

SOMMET DE LA TERRE  
DISCOURS DE M. FRANCOIS MITTERRAND  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES  
SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT (CNUED)

Chaque peuple a conçu dans son premier âge ces mythes terribles ou merveilleux sur la création du monde ; mais aujourd'hui c'est de destruction qu'il s'agit.

Dans la longue suite des temps, nous sommes en effet les premières générations, trois millions d'années peut-être après l'apparition de nos lointains ancêtres, à prendre conscience des lois physiques qui nous gouvernent. Essayons de formuler celles qui donnent à notre rencontre de Rio son véritable sens.

La première est que la Terre est un système vivant dont les parties sont interdépendantes et donc que le sort de toutes les espèces, hommes, animaux, végétaux est lié.

La deuxième nous dit que les ressources de la Terre sont limitées.

La troisième qu'on ne peut séparer l'homme de la nature car il est la nature même comme le sont l'eau, l'arbre, le vent, le fond des mers. Dominé par les éléments depuis la nuit des temps, il est capable désormais de tuer toute vie sur la terre et par là de s'anéantir. Telle est bien la question. Un jour on nous dira, vous saviez tout cela, qu'avez-vous fait ? Mesdames et Messieurs, c'est le vrai sujet de notre conférence.

Notre devoir -il est le même partout et pour tous- est de faire que la terre nourricière soit à la fois notre maison et notre jardin. Notre abri et notre aliment.

Voilà qui nous propose une ambition incomparable, un projet pour le siècle, pour les siècles. Notre terre souffre à la fois des rigueurs des climats et des fureurs des hommes, on n'apaisera pas les unes sans maîtriser les autres. Mais comment définir notre tâche, elle est d'imaginer et de mettre en oeuvre un mode de croissance et de développement au Nord comme au Sud qui préserve et qui restaure dans la biosphère comme dans chaque région de la planète l'environnement nécessaire aux diverses formes de la vie. Environnement et développement vont de pair. Essayons donc de distinguer les objectifs qui guideront notre action. J'en vois quatre :

D'abord, mieux connaître notre planète, à commencer par la biosphère qui constitue un préalable. Beaucoup d'entre vous ont réalisé chez eux d'utiles expériences pour contribuer à la réflexion commune, j'indiquerai qu'en 1989, la France a demandé l'institution d'un "observatoire de la Planète", qu'elle a affiné pour que des moyens spatiaux notamment par le satellite européen SPOT 4 et son détecteur nommé "végétation", soit davantage mis en usage.

En Afrique, elle est à l'origine de l'observatoire du Sahara et du Sahel, outil majeur de la lutte contre la désertification. Elle propose aujourd'hui, avec ses partenaires européens que tous les pays du monde puissent avoir accès aux données spatiales applicables à l'environnement.

Deuxièmement, il conviendrait de mieux cerner le rôle, ou la responsabilité des pays du Nord. Je pense qu'ils ont à préserver et à restaurer leur propre domaine (eau, air, villes, paysages) ce à quoi leurs gouvernements s'emploient d'inégale façon. Qu'ils ont à s'interdire toutes atteintes à l'environnement des pays du Sud. C'est l'objet de la très stricte législation française sur l'exportation des déchets. Qu'ils doivent contribuer à réduire les altérations de l'environnement global, (air, atmosphère, océans, climats) et c'est dans cet esprit que l'Australie et la France ont été les initiatrices de la protection de l'Antarctique et que mon pays adhère aux projets européens de stabilisation, d'ici à 10 ans, des rejets de gaz carbonique, au niveau de 1990. J'ajoute que la France approuve la convention sur les climats, qu'elle a préconisée naguère à La Haye et la Convention sur la diversité biologique même si elle eut préféré des engagements plus audacieux. Mais c'est un début. L'élan est donné ; demain je l'espère, on ira plus loin.

Pour les mêmes raisons et avec les mêmes remarques, la France adhère à la Déclaration sur les forêts.

Je souhaite également que nous nous attelions sans plus attendre à la rédaction d'une Convention de l'eau potable tout aussi indispensable. On s'étonne que cela ne soit pas déjà fait.

J'attends enfin que les pays du Nord s'attachent à la définition des urgences écologiques et qu'ils encouragent l'action des organisations non gouvernementales du Nord et du Sud, que je salue en cette occasion.

Troisièmement, les pays du Sud, quelle que soit leur volonté, légitime, de se développer, ne peuvent s'exonérer de leur part de solidarité afin de protéger une biosphère, qui est la même pour tous. Je forme des vœux pour qu'ils veillent à leur environnement immédiat et assurent leur progrès économique et technique sans polluer comme l'ont fait les pays industrialisés dans le passé. Grâce à la technologie et à l'accélération des connaissances ils gagneront, au moins, un siècle !

Mais cela ne sera possible qu'au prix d'un effort planétaire de solidarité, d'aide au transfert de technologies, de partage qui incombe au premier chef aux pays développés. Ces pays, je le répète ici, devraient consacrer avant l'an 2000, 0,7 % de leur produit national brut à cette aide. La France dont l'effort se monte à ce jour à 0,56 % est résolue à atteindre cet objectif. Elle doublera également sa contribution au Fond d'Environnement Mondial et oeuvre pour la reconduction de la facilité d'Ajustement Structurel (AID). Elle s'associe à l'initiative européenne pour le financement de l'Agenda 21 et elle participera activement à son exécution.

Quatrièmement, l'opinion mondiale et les organisations non-gouvernementales qui en sont souvent l'expression attendent

certes de la Conférence de Rio des résultats immédiats. Mais que cette Conférence soit surtout le début d'un processus destiné à se poursuivre et à s'amplifier.

Fixons un nouveau rendez-vous d'ici trois à cinq ans ; avançons dans la mise en oeuvre des quatre grands chapitres d'un programme pour le XXIème siècle. L'Agenda 21 élaboré, par cette conférence. Aidons ceux qui en ont besoin en dégageant des financements nouveaux. Mettons en place les institutions, et les mécanismes permanents qui assureront le suivi de nos travaux. La France approuve à cet égard et sans réserve, la création d'une "Commission de développement durable", premier pas vers cette haute autorité mondiale que mon pays avait proposée à La Haye et vers ce "Conseil de la terre" suggéré par le Président COLLOR, idées moins utopiques qu'il n'y parait. Je me réjouis de voir les pays de la Communauté européenne resserrer les rangs sur ce point. Et pourquoi le Secrétaire général des Nations Unies ne recevrait-il pas la mission de faire le point tous les ans sur l'exécution de l'Agenda 21 ?

Pour ne pas alourdir cet exposé, je n'ai pas parlé des pays de l'Europe de l'Est qui souffrent à la fois de l'industrialisation mal gérée comme le Nord et de l'absence d'infrastructures comme le Sud. L'exemple des centrales nucléaires devrait suffire à mobiliser les pays en mesure d'agir dans ce domaine. Ils le feront, je le suppose, en d'autres lieux. Toute réponse aux problèmes posés par l'environnement ne peut qu'être, disons-le sans arrêt, que globale, universelle.

Nous savons qu'il nous reste un immense chemin à parcourir pour rapprocher les points de vue, pour dégager des solutions communes. Mais notre rencontre n'aura pas été vaine si elle permet de faire comprendre aux peuples du Sud que l'écologie n'est pas un luxe de nantis et à ceux du Nord qu'il n'est pas de vraie protection de l'environnement sans aide au développement.

Mesdames et Messieurs, jamais l'humanité ne s'est assignée des objectifs aussi ambitieux. Mais jamais non plus cela n'avait été comme aujourd'hui la condition de sa propre survie. Nous aurons à expliquer, à convaincre, à encourager, mais aussi à empêcher. Notre premier devoir au sein d'une Organisation des Nations Unies prête de plus en plus à exercer sa vocation, sera de préserver ou de rétablir la paix dans le monde, sans quoi rien d'autre ne sera possible. Mais aussi d'imposer la coopération contre l'esprit de clocher, le respect mutuel contre la domination, la solidarité et le partage contre le repli sur soi, le souci de l'avenir contre les calculs à court terme. Le monde a le plus grand besoin que s'impose à tous, une obligation d'assistance mutuelle écologique. On insistera jamais assez sur ce point, sur le rôle de l'éducation qui mériterait à elle seule que nos pays choisissent d'en faire une action prioritaire.

Nous allons connaître en effet une mutation équivalente à celle du néolithique et du début de l'industrialisation et qui se déroulera sur des décennies et peut-être davantage.

Le "nouvel ordre international" sera celui qui saura combiner le désarmement, la sécurité, le développement et le respect de l'environnement.

A nous, responsables, de le préparer et de le bâtir en prévenant ou en résolvant les conflits. De cet impératif, une éthique mondiale naîtra qui valorisera les comportements allant dans ces sens et stigmatisera ceux qui multiplieront les entraves. Dernière réflexion : ne croyez-vous pas que la drogue, la violence, le crime, le fanatisme sont à placer au rang des pires pollutions et que l'une des bio-diversités à protéger sans perdre de temps est celle des cultures et des civilisations menacées d'étouffement ?

Mesdames et Messieurs, faites, je vous en prie que le nom de Rio 1992 soit synonyme d'espérance.